



## LA MAISON DU COMMERCIAL

[www.lamaisonducommercial.fr](http://www.lamaisonducommercial.fr)

04 91 13 71 94

## AGENT COMMERCIAL

### INSCRIPTION AGENT COMMERCIAL

**DIAPORAMA EXPLICATIF GRATUIT** sur [www.lamaisonducommercial.fr](http://www.lamaisonducommercial.fr)

L'agent commercial est un intermédiaire du commerce qui agit au nom et pour le compte d'une société, d'un organisme, d'un commerçant ou d'un autre agent commercial.

Le statut d'agent commercial est régi par les articles du code du commerce qui sont les articles **L.134.1 à L.134.17**.

L'agent commercial peut être micro entrepreneur, en nom propre ou société.

L'agent commercial micro entrepreneur doit s'inscrire au RSAC (Registre Spécial des Agents Commerciaux).

*Les étapes à respecter :*

#### **ETAPE 1 = LES MANDANTS**

Recherche de sociétés partenaires susceptibles de vous intéresser.

#### **ETAPE 2 = REDACTION D'UN CONTRAT D'AGENT COMMERCIAL**

Le contrat d'agent commercial est un contrat d'intérêt commun. La rédaction peut être proposée par la société (appelée mandant ou commettant ou par l'agent commercial)

**Il s'agit d'un engagement réel.** Le contrat mérite d'être étudié avant d'être signé. Il faut absolument conserver un exemplaire original de votre contrat d'agent commercial.

#### **ETAPE 3 = LES AIDES**

Avant tout démarrage en tant qu'agent commercial, il est indispensable de vérifier les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

A ce jour, il y a l'aide à la création d'entreprise (ACCRE) qui doit être déposée auprès du greffe et l'aide de Pôle Emploi qui concerne soit un capital soit la continuité des allocations.

L'aide à la Création d'Entreprise (soit ACCRE) consiste en une exonération partielle des charges  
Le capital ou la continuité des allocations est un choix du créateur formulé auprès du Pôle Emploi.

#### **ETAPE 4 = INSCRIPTION AU GREFFE**

Nous vous suggérons de choisir la déclaration contrôlée (tenue de comptabilité recettes/dépenses)  
Et en ce qui concerne la TVA : réel simplifié.

La tenue de la comptabilité est obligatoire (sauf micro entrepreneur).



## LA MAISON DU COMMERCIAL

Créer une activité indépendante ne s'improvise pas !  
Nous sommes des spécialistes du  
STATUT AGENT COMMERCIAL

[www.lamaisonduc commercial.fr](http://www.lamaisonduc commercial.fr)  
09 82 50 06 31 / 04 91 13 71 94

Pour

### LES AGENTS COMMERCIAUX

(libéral, société, EURL,  
auto-entrepreneur)



## AGENTS COMMERCIAUX



Horaires d'ouverture - Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

09 82 50 06 31 - 04 91 13 71 94 - 06 21 06 73 73  
(ligne gratuite)

[www.lamaisonduc commercial.fr](http://www.lamaisonduc commercial.fr)  
[contact@lamaisonduc commercial.fr](mailto:contact@lamaisonduc commercial.fr)

### GRATUIT

par téléphone ou lors de permanence :  
les premiers renseignements  
de démarrage d'activité  
AGENTS COMMERCIAUX  
et les permanence gratuites

### AVEC PARTICIPATION :

#### • ATELIER CREATION STATUT D'AGENT COMMERCIAL :

- Autoentrepreneur
- EURL
- Libéral (BNC)
- Sociétés

#### • RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

• REUNIONS A THEMES, REPAS,  
DEBAT : comptabilité, TVA, frais de véhicule,  
immobilisations, conseils juridiques, indemnités  
de rupture, responsabilité du commercial...

#### • TRAITEMENT DOSSIER LITIGE service juridique + avocat conseil



Retrouver toutes nos activités sur  
[www.lamaisonduc commercial.fr](http://www.lamaisonduc commercial.fr)

LA MAISON DU COMMERCIAL  
Place de l'Opéra - 1 rue Molière  
13001 Marseille  
[contact@lamaisonduc commercial.fr](mailto:contact@lamaisonduc commercial.fr)  
09 82 50 06 31 - 06 21 06 73 73



## La Maison du Commercial

Au Service des Agents Commerciaux depuis plus de 20 ans

04.91.13.71.94 - 06.21.06.73.73

[www.lamaisonduc commercial.fr](http://www.lamaisonduc commercial.fr)

[contact@lamaisonduc commercial.fr](mailto:contact@lamaisonduc commercial.fr)

## Commerciaux & Sociétés ?

*Pourquoi ne pas se laisser tenter par  
le statut d'AGENT COMMERCIAL ?*

### Les PLUS pour les commerciaux

- Indépendance et maîtrise de son activité
- Gestion autonome de son temps de travail
- Contact et relationnel avec le client
- Recherche des opportunités
- Représentation de plusieurs sociétés permettant la commercialisation d'un panel de produits
- Création et développement de sa propre entreprise

**N'hésitez pas à consulter notre site : [www.lamaisonduc commercial.fr](http://www.lamaisonduc commercial.fr)**

Contact email : [contact@lamaisonduc commercial.fr](mailto:contact@lamaisonduc commercial.fr)

### Le profil de l'AGENT COMMERCIAL

- Une bonne gestion du temps
- Un contact facile
- Un professionnalisme reconnu

### Les PLUS pour les sociétés

*Vous qui êtes en société, pourquoi ne pas penser à la force de vente la plus productive qui soit ?*

**L'AGENT NE COÛTE QUE CE QU'IL RAPPORTE !**

*L'agent n'est pas votre salarié mais dépend du Code de Commerce.*

## La Maison du Commercial

1 rue Molière  
13001 Marseille

04.91.13.71.94 - 06.21.06.73.73